

L'incident du coup de l'éventail

Les causes et conséquences de l'incident de l'éventail

Les dettes de la France envers les sociétés "Boukhrais" et "Boushnak" ont atteint un niveau tel que les propriétaires des sociétés avaient menacé le ministre français Talleyrand et le consul français en Algérie "Duval" de divulguer une partie des dettes s'ils réussissaient à persuader le gouvernement français de les payer. Talleyrand est intervenu dans l'affaire en ordonnant au gouvernement français de régler ces dettes.

Le Dey avait réalisé que le fil conducteur du complot en Algérie était le consul Duval, et sa tête à Paris était Talleyrand. Il a donc compris que l'approche du gouvernement français par l'intermédiaire de son consul n'aurait aucun résultat tant que ce dernier était partie prenante dans l'affaire. À l'époque, la presse française libérale accusait le consul Deval d'avoir volé deux millions de francs sur les paiements versés à Boushnak et Bakri. Par conséquent, le Dey n'a pas hésité à accuser le consul de collusion avec les Juifs, qui ont trompé le Dey et le trésor algérien et pillé des fonds appartenant au trésor algérien pour eux-mêmes.

En conséquence, le Dey avait demandé au gouvernement français de retirer son consul d'Algérie et de transférer les Juifs en France, car ils ne servent que d'intermédiaires entre les gouvernements algérien et français.

Les plus grands navires de guerre algériens étaient alors en Levant, aidant Constantinople, et le gouvernement français a cherché à profiter de cette chance à sa demande. Afin de mettre en œuvre sa stratégie de prendre l'Algérie à ce moment-là. Elle avait donc envoyé son consul Duval, lui ordonnant de saisir toute chance d'irriter les Algériens et d'inciter un événement qui justifierait la rupture des relations et la déclaration de guerre contre l'Algérie.

La France était désireuse de provoquer un incident avec l'Algérie à cette époque car, en plus de ce qui avait déjà été déclaré, elle savait que les Anglais étaient prêts à la saisir.

L'incident légendaire du fouet de mouche a eu lieu lors de l'Aïd al-Adha, qui tombe le 29 avril 1827, et est l'un des motifs que le gouvernement français avait utilisés pour lancer son assaut militaire contre l'Algérie à une heure de l'après-midi.

Les consuls étrangers, dont Duval, sont arrivés comme d'habitude pour féliciter en cette occasion spéciale. Le Pacha et le consul français ont eu une communication directe en turc concernant la réponse de la France à sa demande. La réaction du consul était équivoque et elle aurait pu être offensante pour le Pacha. Au fur et à mesure que la conversation avançait, le Pacha a accusé le consul d'être la raison pour laquelle la réponse à la lettre qu'il avait récemment reçue de son gouvernement ne lui était pas parvenue directement. Il l'avait confondue avec une directive du ministère français des Affaires étrangères et il s'agissait de l'endettement de l'Algérie envers la France. Cependant, cette lettre provenait de la Marine française concernant la pêche au corail dans l'est de l'Algérie. Ainsi, le Pacha avait ordonné au consul de partir et l'a frappé avec un éventail lorsqu'il avait refusé de quitter les lieux. Duval a déclaré dans son rapport à son gouvernement qu'il avait été battu trois fois et le Pacha a affirmé qu'il ne l'avait agressé que parce qu'il l'avait insulté.

Selon un autre compte-rendu, la bastonnade ne s'est pas produite en premier lieu, mais la menace d'une bagarre l'était. Ainsi, le consul a saisi l'occasion et a alerté le gouvernement. En conséquence, le Pacha a appelé certains des Français présents en Algérie et leur a dit : "Je n'ai jamais eu l'intention d'insulter la France" et les a assurés que la conversation du consul avec le Dey n'était qu'une conversation personnelle et qu'ils pouvaient rester en Algérie sans danger, en fait, il les protégerait et leurs intérêts.

Il était évident, cependant, qu'il s'agissait d'une provocation intentionnelle. Il n'y avait rien dans la conversation du Dey qui justifiait une telle réponse. À la suite d'un rapport du capitaine Cooley à la tête de la Marine française, la France a exigé que le Dey s'excuse auprès de lui.

Une alerte étrange :

La France avait profité de l'incident de la panne de l'hélice, et les ambassadeurs des nations européennes ont décidé que si elle n'obtenait pas l'acceptation de ses demandes et conditions de la part du Dey Hussein dans les vingt-quatre heures, elle imposerait un siège naval sur l'Algérie. Ces termes étaient une réparation fictive demandée par la France à l'administration du Dey, et que lui-même devait visiter le navire à vapeur français "Provence" pour présenter ses excuses au consul Duval pour l'insulte qu'il avait subie, et ce en présence de tous les consuls européens. Étant donné que le gouvernement français savait qu'il était peu probable que le Dey accepte ces conditions, ils ont autorisé le commandant en charge du siège à offrir au Dey l'une des deux alternatives suivantes :

Le Dey Hussein accueille le commandant de la marine française et le consul Duval dans son palais, en présence des consuls étrangers, pour s'excuser de ce qui s'est passé.

Une délégation dirigée par le ministre de la Marine lui serait envoyée pour obtenir un pardon de Duval.

Et si le Dey accepte l'une des solutions susmentionnées, il se devait d'exécuter les points suivants :

L'artillerie algérienne doit tirer cent coups de feu en l'honneur du drapeau français.

Le drapeau français doit être hissé au-dessus de toutes les forteresses algériennes.

Le Dey doit dédommager les pertes et les dommages subis par la France dans sa propriété et ses affaires.

Punir les commandants algériens des actes de piraterie commis contre les navires français.

Indemnisation pour les dommages infligés au consulat français à Annaba.

La France exige également qu'elle obtienne d'importantes garanties à l'avenir, car les marins algériens ne sont pas autorisés à visiter et à inspecter les navires français.

Le gouvernement français a le droit d'armer la forteresse d'El Kala et toutes ses autres institutions.

L'Algérie doit renoncer à son droit de réclamer les dettes de Bakri et Bouchenak.

Enfin, l'Algérie doit reconnaître la priorité consulaire de la France par rapport aux autres pays européens.

Il est évident que ce que la France avait présenté était impossible à réaliser, et le Dey a bien sûr rejeté et a déclaré la guerre à la France le 16 juin 1827. La France a placé un siège sur les côtes algériennes, ce qui était facile à faire étant donné l'absence de la plupart de la marine algérienne à Boutan. Cette absence a eu un impact significatif, car les quelques navires survivants ne pouvaient pas briser le siège. Cela a également été prouvé par l'échec d'une tentative de capitaines algériens près de Ras Kaksene au début d'octobre 1827.

Le siège naval sur l'Algérie :

À la suite de l'incident de l'éventail du 27 avril 1827, la France avait déclaré que le gouvernement algérien lui avait infligé une terrible offense. Ils ont estimé que cela nécessitait l'occupation de l'Algérie par la France, mais il y a eu des désaccords parmi les membres du cabinet français, et deux options se sont développées. La première consistait à imposer un siège naval sur la côte algérienne. La seconde consistait à procéder à un débarquement de soldats sur la côte et à la prise d'Alger.

Comme la France était dans l'incapacité de lancer une attaque militaire, elle a mis le siège devant la côte algérienne pendant trois ans avant l'invasion de l'armée à Sidi Fredj. Ce dernier a commencé le 16 juin 1827 et a duré jusqu'au 18 juin 1830.

La flotte de guerre était partie de Toulon le 1er juin 1827, sous la direction de l'officier Coley, et est arrivée à Alger le 11 juin 1827, transmettant un avertissement au Dey. Le porteur de ce message était le comte "Datili", le consul sarde en Algérie qui est devenu le leader des intérêts français après l'évacuation de Duval. Il a envoyé dans cet avertissement une demande pour envoyer l'un des responsables algériens (Ouakil al-kharadj) à la flotte française pour présenter des excuses au consul français Duval au nom du Dey.

Le même mois où le siège a été annoncé, le général Lefidro a été chargé de préparer un projet contenant des informations historiques, géographiques, statistiques et militaires visant à faire campagne contre l'Algérie.

Le siège avait persisté au lieu de la campagne, la France cherchant à couper les approvisionnements à l'Algérie. Leur flotte assiégée était composée de 11 navires qui patrouillaient dans les ports algériens. Ils interceptaient également des navires suspects et en arrêtaient d'autres. Cependant, le blocus n'a pas révélé

les opérations de piraterie et a donc échoué. Le 3 octobre, un combat avait éclaté entre les flottes algérienne et française. La lutte a duré près de quatre heures et aucun des deux camps n'a pu parvenir à un accord. Cependant, le siège coûtait sept millions de francs chaque année, et il y avait la menace d'une guerre avec la Grande-Bretagne ou l'Espagne si le siège se transformait en campagne militaire. De plus, l'administration française a changé au cours de l'année 1827. Toutes ces circonstances ont incité la France à ouvrir la voie au dialogue avec l'Algérie et à chercher à mettre fin au siège de manière honorable. En fin de compte, le blocus a eu un effet désastreux sur la vie économique des ports algériens, et donc sur le reste du pays. Il avait également entraîné la faillite du trésor algérien en raison d'un manque de ressources financières et de restrictions sur le commerce international, et il n'était plus en mesure d'accepter l'aide militaire de l'extérieur.

Communication et tentative de résolution du problème :

Malgré ses difficultés, la Sublime Porte a tenté de résoudre le conflit entre l'Algérie et la France. Cela a été accompli en envoyant des missionnaires auprès du Dey Hussein pour tenter de le persuader que de bonnes relations avec la France devaient être rétablies.

• *La mission d'Abderrahman Affendi :*

La mission d'Abderrahman Affendi est entourée de mystère. En plus de ne pas connaître son histoire, on ne sait pas non plus si c'était pour la paix ou autre chose. Selon Pfeiffer, Abderrahman Affendi est venu en Algérie pour exhorter le Dey Hussein à préparer 40 000 soldats pour la Sublime Porte à l'européenne, mais le Dey a ignoré cette demande.

• *La mission de Hafid Mohamed Rachid Bek :*

Après avoir rempli sa mission en Tunisie, Hafid Mohamed Rachid Bek est arrivé en Algérie au début de 1829. Son but était de solliciter l'aide navale de la Sublime Porte, mais au cours de sa semaine passée en Algérie, il a demandé au Dey Hussein d'intervenir pour la paix entre l'Algérie et la France. Cependant, le Dey Hussein a refusé son intervention car les conditions de la France pour accepter la paix étaient inacceptables pour lui. De plus, la France n'a pas remboursé l'Algérie pour ses pertes résultant du siège. Par conséquent, l'expédition de Mohamed Rachid Bek, comme la dernière, a échoué et il est retourné en Tunisie, d'où il a voyagé à Istanbul.

• *La mission de Khalil Affendi :*

Khalil Affendi a été envoyé en Algérie et a reçu deux missions immédiatement après la signature de la Sublime Porte du traité de paix d'Adrianople (traité d'Edirne). Le premier objectif était d'améliorer les relations entre l'Algérie et l'Autriche. Le sultan Mahmoud II a demandé au Dey Hussein de ne pas intervenir dans le conflit entre l'Autriche et le Maroc. Le deuxième travail concernait les liens franco-algériens. La mission de Khalil Affendi a échoué car il n'avait pas réussi à convaincre les deux parties de se retirer. Il a ensuite quitté l'Algérie en juin 1830.

La mission de Taher Bacha :

La mission de Taher Pasha s'est terminée le 16 avril 1830 lorsqu'il a embarqué à bord du croiseur "Nasim Al-Zafar" et a quitté Istanbul. Le 8 mai 1830, il est arrivé en Tunisie, porteur de la lettre confiée par l'ambassadeur français au chef du siège. Taher Pasha avait tenté d'entrer en Algérie par la Tunisie, mais s'est vu refuser l'entrée et a été emprisonné là-bas à la demande du bey de Tunis, Hussein Bey, ainsi que du consul français en Tunisie.